

ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
de la CHARENTE-MARITIME

Secrétariat Administratif :

16, rue des Albatros
B.P. 40037
17301 ROCHEFORT CEDEX

Rochefort, le 3 août 2010

Monsieur le Député-Maire
Didier QUENTIN
Permanence Parlementaire
21 Bd Germaine de la Falaise
17200 ROYAN

MTH/JB/AI

Monsieur le Député-Maire,

Loin des polémiques et des estimations aveugles le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Charente-Maritime a voulu connaître la réalité démographique de son département. Ce sont ces chiffres que nous voulons vous faire connaître et ainsi attirer votre attention sur la situation critique qui menace la population de Charente Maritime.

Ces chiffres sont issus du tableau d'inscription à l'Ordre des Médecins pour l'année 2009. Ils ne concernent que la médecine générale.

En 2008, le département comptait 700 médecins généralistes libéraux.

En 2009, 49 médecins généralistes ont été inscrits.
20 d'entre eux ont choisi une activité salariée soit 41% des jeunes confrères:

53 médecins ont cessé leur activité de généraliste. *
17 médecins généralistes se sont installés en libéral. **

En 2009, seuls 31% des médecins qui ont décroché leur plaque ont été remplacés.

En ce qui concerne les médecins volontaires pour la permanence de soins (PDS) sur les 700 médecins inscrits en médecine générale, seuls 546 d'entre eux participaient à la PDS en 2009.

En 2015, ils ne seront plus que 431 et en 2020, ils ne seront que 298 s'il n'y a pas d'installation et 373 si le rythme de 30% de renouvellement des départs se maintient dans les 10 ans à venir.

En 2009, environ 10% ont déclarés n'être plus volontaires.

Si le taux de non volontaires se stabilise et si le taux de renouvellement de 30% se maintient, il manquera 173 médecins à la PDS de la Charente Maritime dans les 10 ans à venir alors que sa population croît et vieillit.

.../...

